



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 17 avril 2014

Communiqué de presse

Élections européennes des 24 et 25 mai 2014 Dépôt de candidatures

Dans le cadre des élections européennes qui auront lieu le samedi 24 mai 2014 en Outre-Mer et le dimanche 25 mai 2014 en Métropole, la préfecture vous informe des dispositions prises pour la réception des candidatures :

- Les candidatures seront reçues au Ministère de l'Intérieur – bureau des élections et des études politiques du lundi 21 avril 2014 à 9 heures jusqu'au vendredi 2 mai 2014 à 18 heures, **heure de Paris**.
- En Martinique, les candidatures pourront être déposées à la préfecture, rue Victor Sévère – section Élections au Bureau de la réglementation, des élections et de la circulation, bâtiment D – 2ème étage, aux heures habituelles de bureau, soit :

les lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30
les mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
sauf le lundi 21 avril 2014 de 9 h à 12 h 00 et le vendredi 2 mai de 8 h 30 à 10 h 30
Il n'y aura pas de permanence le jeudi 1^{er} mai 2014

Pour tout ce qui concerne la déclaration de candidature ainsi que le contenu de la déclaration, les candidats sont invités à télécharger le « mémento du candidat » mis en ligne sur le site de la préfecture de Martinique : <http://www.martinique.pref.gouv.fr> logo élections européennes – onglet « candidat »

Vous trouverez également des informations sur les sites :

<http://www.interieur.gouv.fr/fr/Elections> <http://www.service-public.fr> notamment pour le téléchargement des formulaires Cerfas.

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr 1/1